

Paris 7. D'Avril de 1806.

Monsieur.

Permettez moi d'exprimer à Votre Excellence toute la douleur que m'a causé la mort de Monsieur L'Amiral Protina.

son sang a coulé noblement pour la Patrie, mais ce n'est pas dans sa Patrie seulement qu'il aura laissé un nom glorieux, et du regret profonde.

Il ne peut être étranger ni à la France qui éprouva ses honorables services, ni au Corps de la Marine, qui conserve de lui de si touchans souvenirs. La mémoire de L'Amiral Protina, nous appartenons aussi.

Et moi, Monsieur, qui ai trouvé dans des Relations intimes avec lui l'occasion plus particulière de connoître ses qualités éminentes, qui le distinguent, je dois éprouver plus vivement encore le sentiment de sa Perte; mais je trouve de la consolation à le déposer dans



le Sein de son frere.

Je prie Votre Excellence d'agrecez  
l'expression de la tres haute consideration  
de votre tres humble et tres obeissant ser-  
viteur

Deux Mmrs de Marina  
le Grand

A. S. E. Monsieur Gravina Homme de C. S.  
à Madrid



12-85  
58-24  
by

35-25  
14